REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de la Santé

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Tunis El Manar

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis

APPEL A CANDIDATURE POUR LE :

Mastère de Recherche en «**Sciences Biomédicales** »

Parcours 1:

Exploration fonctionnelle, maladies métaboliques et biothérapies

- **Option 1 : Approches expérimentales en Biologie**
- **Option 2 : Promotion des soins et de la prévention des risques en santé**

Responsable : Pr Mustapha Haouari

Coordinatrice : Pr Amani Mankaï

Période de candidature et dépôt du dossier :
du lundi 17 juillet au dimanche 13 août 2023

Année universitaire 2023/2024

1. Les candidats à ce mastère

Le seul parcours de ce mastère **« Exploration fonctionnelle, Maladies métaboliques et Biothérapie »**, avec ces deux options,

- **Option 1 : Approches expérimentales en Biologie**
- **Option 2 : Promotion des soins et de la prévention des risques en santé**

Concerne les titulaires :

A. d'une licence (appliquée ou nationale)

➢ en Biologie Médicale, des trois Ecoles Supérieures des Sciences et Techniques de la Santé :

- de Tunis (ESSTST)
- de Monastir (ESSTSM)
- de Sfax (ESSTSS)

➢ en les spécialités suivantes :

- Anesthésie Réanimation
- Sciences Maïeutiques / Sage-femme
- Instrumentation opératoire
- Puériculture
- Hygiène et Sécurité de l'environnement

➢ en Sciences Infirmières

➢ en Technologies Médicales

B. d'un diplôme d'ingénieur en Biologie industrielle de l'Institut National des Sciences Appliquées et de Technologies de Tunis (INSAT de Tunis)

C. d'un diplôme de Professeurs paramédicaux (PPM), de l'ESSTS de Tunis, à défaut **d'un diplôme de techniciens supérieurs** (TS)

2. Effectif prévu

La présente promotion du parcours 1, avec ces deux options, est fixée à **38 étudiants,** avec la répartition suivante des quotas :

- **Option 1 : 19 étudiants**

Diplôme	Quota
Licenciés en Biologie Médicale de l'ESSTS de Tunis	**9**
Licenciés en Biologie Médicale de l'ESSTS de Monastir ou de Sfax	**4**
Licenciés en Hygiène et sécurité de l'environnement de l'ESSTS de Tunis	**2**
Licenciés en Technologie Médicale de l'ISTM ou Ingénieurs en Biologie industrielle de l'INSAT de Tunis	**2**
Professeur paramédical « PPM », à défaut Technicien Supérieur	**1**
Licencié en Biologie Médicale ou titulaire d'un diplôme équivalent. (Candidat étranger)	**1**

- **Option 2 : 19 étudiants**

Diplôme	Quota
Licenciés en Anesthésie Réanimation ou en Sciences Maïeutiques / Sage-femme ou en Instrumentation Opératoire ou en Puériculture	**14**
Licenciés en Sciences infirmières en Hygiène et sécurité de l'environnement de l'ESSTS de Tunis	**3**
Professeur paramédical « PPM », à défaut Technicien Supérieur	**1**
Licencié en Sciences et Techniques de la Santé dans les spécialités citées ci-dessus, ou titulaire d'un diplôme équivalent. (Candidat étranger)	**1**

Recommandations :

Il est important de noter que les textes du règlement intérieur de l'ESSTST s'appliquent aux étudiants de ce mastère, de ce fait :

- La présence est obligatoire. Toute absence non justifiée, durant le premier mois de l'année universitaire, aboutira au remplacement du candidat par le premier de la liste d'attente de la même spécialité, ou à défaut par le candidat le mieux classé d'autres spécialités.
- Pour chaque semestre, tout étudiant ayant comptabilisé 15% d'absences non justifiées sera éliminé de la session principale de cet enseignement, après décision du comité de mastère.

3. Modalités et critères de la sélection des candidats

La sélection, effectuée par le comité du mastère de recherche en « Sciences Biomédicales », comporte deux étapes :

- Présélection sur dossier
- Entretien avec un jury proposé par le comité

3.1 Présélection sur dossier

Le comité du Mastère est responsable de l'évaluation des dossiers et du classement des candidats présélectionnés, par ordre de mérite :

- **Les titulaires des licences (appliquées ou nationales)**

La présélection est effectuée parmi les licenciés qui :

- n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années de la Licence, L1, L2 et L3.
- ayant obtenus le baccalauréat avec au moins la mention Assez Bien
- ou réorientés vers une formation en Sciences et Techniques de la Santé ou en Sciences infirmières, en application des textes en vigueur :
  - des Facultés Tunisiennes de Médecine, de Pharmacie ou de Chirurgie dentaire
  - après réussite au concours national de réorientation, avec au moins la mention Assez Bien
  - après équivalence d'un diplôme étranger
- ayant obtenu un score de sélection **≥ 75.**

SCORE de sélection des licenciés=
Moy. Bac + Score de la licence* + Bonus 1 + Bonus 2*****

***Score de la licence = Moy. L1 + (2 x Moy. L2) + (2 x Moy. L3)**

Les bonus sont accordés aux candidats dans les conditions suivantes :

** **Bonus 1 : est égal à 3** pour les étudiants ayant obtenu leur licence suite au succès dans les 3 sessions principales des années L1, L2 et L3.

*** **Bonus 2 : est égal à 3** pour les étudiants ayant validé les 180 crédits de la licence

- **Pour les professeurs paramédicaux (PPM)**

La présélection entre les « PPM » est faite par ordre de mérite, entre les candidats :

➢ qui n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années de la Licence : L1, L2 et L3.

➢ qui ont un score de sélection PPM ≥ **70**

SCORE de sélection des PPM =
Score du diplôme* + Bonus + Moy. de la formation PPM*****

***Score du diplôme** = Moy. du L1 + (2 x Moy. du L2) + (2 x Moy. L3)

** **Bonus :** est égal à **3** pour les candidats ayant obtenu leur diplôme suite au succès dans les sessions principales des années L1, L2 et L3.

*** **Diplôme du Centre de Formation Pédagogique des Cadres de la Santé**

- **Pour les Techniciens Supérieurs (TS)**

La présélection entre les « TS » est faite par ordre de mérite, entre les candidats :

➢ qui n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années de la Licence : L1, L2 et L3.

➢ qui ont un score de sélection (ci-dessous) **≥ 60**

SCORE (TS) = Score diplôme* + Bonus**

***Score diplôme** = Moy. du L1 + (2 x Moy. du L2) + (2 x Moy. L3)

** **Bonus :** est égal à **3** pour les candidats ayant obtenu leur diplôme suite au succès dans les sessions principales des années L1, L2 et L3.

3.2 Entretien avec les candidats présélectionnés

Les étudiants présélectionnés, dont la liste sera affichée à l'école et publiée sur le site de l'école, seront convoqués par e-mail, à un entretien avec un jury proposé par le comité du mastère.

Remarque très importante : Les candidats, PPM ou TS, doivent solliciter et recueillir l'accord au préalable de leur institution, par écrit, avant leur inscription.

Préinscription en ligne et dépôt du dossier de candidature
Période : du lundi 17 juillet au dimanche 13 août 2023

1/ Dépôt obligatoire d'une demande de candidature préliminaire, au plus tard le dimanche 13 août 2023, sur le lien suivant :

https://forms.gle/bf4TKKBWGpmCtvZZA

2/ Composition du dossier de candidature : il est constitué des pièces suivantes :

a/ Une photocopie conforme :

- du diplôme et des relevés de notes du baccalauréat, les cas échéants :
  - Equivalence (Baccalauréat des pays du golfe ...)
  - Relevé des notes du concours national de réorientation
- du diplôme de licence et des relevés de notes des trois années de la licence
- du diplôme d'ingénieur en Biologie Industrielle de l'INSAT et des relevés de notes des 5 années d'études
- du diplôme de professeur paramédical pour **les PPM** et des relevés de notes des trois années d'étude et de la formation pédagogique
- du diplôme de technicien supérieur pour **les TS** et des relevés de notes des trois années d'étude

b/ Une fiche de renseignements correctement remplie (voir modèle ci-dessous) avec obligatoirement le numéro de téléphone, email et adresse récente.

3/ Dépôt du dossier de candidature, obligatoirement, dans les délais :

a. Soit directement au bureau d'ordre de l'ESSTST

b. Soit envoyé par voie postale à l'adresse suivante **:**
Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis
Rue de la Faculté de Médecine de Tunis,
Colline de la Santé - 1005 Tunis.
(Pour la date d'envoie, le cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou parvenu après délai sera refusé

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE LA SANTE
UNIVERSITE TUNIS EL MANAR
Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis

الجمهورية التونسية
وزارة الصحة
جامعة تونس المنار
المدرسة العليا لعلوم وتقنيات الصحة بتونس

مـطلـب ترشح لماجستير بحث في العلوم البيوطبية (Sciences Biomédicales)

Parcours 1: Exploration fonctionnelle, maladies métaboliques et biothérapies

يتعين على المترشح ملء هذا المطلب بكل دقة و عناية و كل نقص في الإرشادات أو الوثائق ينجر عنه رفض الملف

رقم بطاقة التعريف /_/_/_/_/_/_/_/_/

الإسم :.....اللقب:.....

تاريخ الولادة : /_/_/_/_/_/_/_/_/ مكان الولادة :.....المدينة:.....الولاية :.....

الجنس : ذكر /_/ أنثى /_/

الحالة المدنية : /_/ أعزب (عزباء) /_/ متزوج /_/ مطلق /_/ أرمل

العنوان :.....

المدينة :.....الولاية :.....الترقيم البريدي : /_/_/_/_/

رقم الهاتف القار:.....رقم الهاتف الجوال.....

البريد الإلكتروني :.....

الباكالوريا

السنة :.....الدورة:.....الشعبة :.....

الملاحظة :.....المؤسسة :.....

الدراسات الجامعية السابقة

تفاصيل حول سير الدراسة سنة بسنة منذ الحصول على الباكالوريا

السنة الجامعية	المؤسسة	الشعبة /الشهادة	مستوى الدراسة	الدورة	المعدل	عدد الأرصدة

إني الممضي(ة) أسفله أشهد بصحة المعلومات المبينة أعلاه

.....في.....

رأي اللجنة :.....

B.P. 176 - Bab Souika - 1007 Tunis
Tél. : 71 578 634 - 71 578 635 - 71 578 636
71 578 641 - 71 562 455
Fax : 71 564 481
71 570 062